

Les dispositifs d'hébergement adaptés aux seniors

Social

Le CCAS de Clermont-Ferrand gère 2 résidences-autonomie et 6 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

[Cliquer ici pour télécharger un dossier de demande d'admission.](#)

Nos **2 résidences-autonomie** proposent des studios aux personnes valides de plus de 60 ans, qui peuvent y conserver une certaine indépendance sans être isolées. Elles peuvent y bénéficier de plusieurs services à la carte (restauration, nettoyage du linge, entretien du studio, courses...), et profiter des activités de loisirs ouvertes sur les quartiers (clubs de retraités, voyages, spectacles...).

Nos **6 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)** accueillent les personnes âgées dont l'état de santé nécessite un suivi personnalisé au quotidien. Dans chaque EHPAD, une équipe pluridisciplinaire assure la continuité des soins en lien avec le médecin coordonnateur et accompagne les résidents selon leurs besoins, de jour comme de nuit. Des activités nombreuses et variées sont proposées à chacun selon ses capacités et ses envies. Ils abritent notamment **3 unités Alzheimer, 2 Accueils de jour et un Pôle d'activités et de soins adaptés.**

Les **unités Alzheimer**, réservées exclusivement à l'hébergement des personnes atteintes de troubles cognitifs, disposent de locaux adaptés et particulièrement sécurisés. Une équipe de professionnels spécialisés dans l'accompagnement de ces personnes y veille nuit et jour sur les résidents.

Les Accueils de jour favorisent le maintien à domicile des personnes atteintes de troubles cognitifs et/ou neurodégénératifs et apportent un répit à leurs aidants familiaux. Les malades y bénéficient d'activités stimulant leurs capacités relationnelles et mémorielles, en contact avec d'autres personnes atteintes de troubles similaires. Durant ce laps de temps, leurs aidants familiaux peuvent disposer d'un répit et se voir éventuellement offrir les conseils et l'écoute de nos équipes spécialisées. Les accueils de jour sont ouverts du lundi au vendredi de 10 heures à 17 heures.

Le Pôle d'activité et de soins adaptés (PASA) héberge et accompagne 40 personnes souffrant de troubles neurodégénératifs légers. Une équipe pluridisciplinaire leur assure un suivi personnalisé et organise quotidiennement des activités adaptées afin de stimuler leurs capacités cognitives et de ralentir la progression de leur maladie.

Documents joints

Résidences

PDF | 73.58 Ko

Tarifs EHPAD

PDF | 349.2 Ko